

# La Région **Sud/Provence-Alpes-Côte-D'Azur** dans le monde



## À propos de l'OCDE

L'OCDE est une organisation intergouvernementale pluridisciplinaire regroupant 38 pays membres qui fait participer à ses travaux un nombre croissant de pays non membres de toutes les régions du monde. La principale mission de l'OCDE aujourd'hui est d'aider les gouvernements à œuvrer ensemble à la réalisation d'une économie mondiale plus forte, plus propre et plus juste. À travers son réseau de 250 groupes de travail et comités spécialisés, l'OCDE est un forum où les gouvernements peuvent comparer leurs expériences de l'action publique, rechercher des solutions à des problèmes communs, identifier les bonnes pratiques et coordonner les politiques nationales et internationales. Pour plus d'information: [www.oecd.org](http://www.oecd.org).

## À propos du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE)

Nous aidons les acteurs locaux et nationaux à libérer le potentiel des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises (PME), promouvoir des régions et des villes inclusives et durables, stimuler la création d'emplois locaux, et mettre en œuvre de bonnes politiques du tourisme. Plus d'information : <https://www.oecd.org/fr/cfe/>.

Ce document vient compléter la publication « L'internationalisation et l'attractivité des Régions françaises », cofinancée par l'Union européenne par le biais du programme d'appui à la réforme structurelle (REFORM/IM2020/004). Ce document a été préparé avec l'aide financière de l'Union européenne. Les vues qui y sont exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de l'Union européenne.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

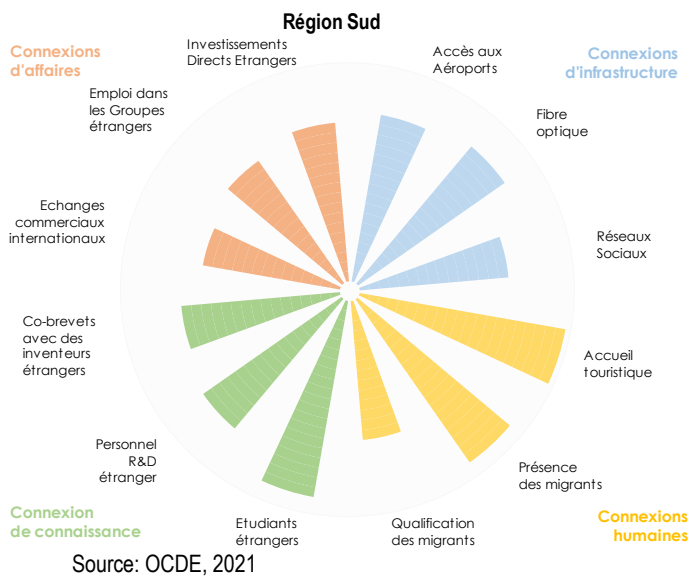
### © OCDE 2022

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du droit d'auteur (copyright). Les demandes pour usage commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org).

**Vue d'ensemble :** Les profils d'internationalisation et d'attractivité de la Région se démarquent par leur caractère multidimensionnel. Au-delà d'un fort dynamisme économique, la qualité des services publics, le capital culturel et naturel important, et la position géographique dans le bassin méditerranéen font en effet de la Région un pôle puissant d'attractivité des talents, des investisseurs et des visiteurs. La grande variété de ces atouts et des acteurs qui les mobilisent, appelle des dispositifs de coordination efficaces pour tirer le meilleur de ce potentiel tant du point de vue des cibles internationales que des habitants et entreprises de la Région, y compris des territoires non urbains de son arrière-pays.

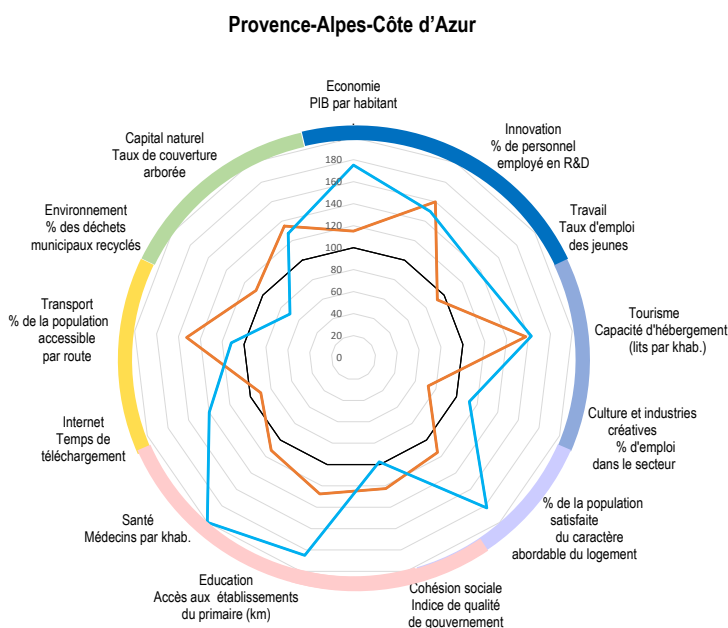
## Internationalisation et Attractivité de la Région Sud

Figure 1. Profil international de la Région Sud



**Aperçu de l'internationalisation de la Région :** L'OCDE distingue quatre familles de connexions internationales pour positionner les régions: connexions d'affaires, connexions humaines, connexions de connaissance et infrastructures. Dans le profil présenté ici, la longueur du pétale représente la position de la Région Sud parmi les Régions françaises selon l'indicateur de référence : vers l'extrémité du cercle lorsqu'elle est première, et vers le centre du cercle lorsqu'elle est dernière pour un indicateur donné. Ce profil donne à voir le caractère multidimensionnel de l'internationalisation de la Région, et la contribution de ses connexions internationales de connaissance. Les connexions humaines, grâce au tourisme et du fait de la position géographique au cœur du bassin méditerranéen, participent également à l'internationalisation de la Région.

Figure 2. Profil d'attractivité de la Région Sud



**Aperçu de l'attractivité de la Région :** Six domaines d'attractivité régionale, regroupant quatorze dimensions – fondées sur l'analyse d'une soixantaine d'indicateurs - comme le dynamisme du marché du travail et la qualité de l'accès à internet, ont été recensés par l'OCDE. Le profil de l'attractivité de Sud, « radar » comparant la région à la moyenne des régions françaises (en bleu) et à la moyenne européenne (en orange), met en évidence la variété des leviers disponibles pour attirer des visiteurs, mais aussi des talents et des investisseurs. Au-delà des dimensions économiques, celles liées à la qualité de la vie et au bien-être régional, comme par exemple l'éducation, la santé et les transports, participent également de l'attractivité des talents et des visiteurs, en particulier en comparaison des autres régions françaises. Sud est la deuxième région française, après l'Ile-de-France, en ce qui concerne l'accès aux services (mesuré par l'accès à la fibre), et parmi les meilleures de l'OCDE en matière de santé. Les indicateurs relatifs au développement durable, moins performants, révèlent l'importance de cet enjeu pour une région littorale qui fait face à une forte urbanisation et fréquentation touristique.

Les stratégies d'internationalisation et d'attractivité de la Région vis-à-vis des visiteurs, talents et investisseurs peuvent donc s'appuyer sur un ensemble important de leviers. De fait, en 2020, 77 projets d'IDE aboutis représentant 1800 emplois ont été recensés dans la Région, qui accueille également plus de 2000 entreprises étrangères. Le tourisme, qui représente 13% du PIB régional pour un chiffre d'affaire de 18,6 milliards d'euros, démontre également de l'attractivité de la 2<sup>ème</sup> Région française – après l'Île-de-France – en termes de capacité d'hébergement touristique. Avec plus de 500 équipements culturels recensés dans le territoire et près de 750 festivals totalisant 2 millions de spectateurs, la culture est également un levier d'internationalisation et d'attractivité majeur. 35% des séjours de touristes étrangers dans la région sont par exemple liés aux activités culturelles. Enfin, la Région s'inscrit dans une dynamique d'innovation, essentielle à l'attractivité des investisseurs et des talents, et se situe à la quatrième place des Régions françaises pour les dépenses totales en recherche et développement (en % du PIB régional). De grands pôles internationaux sont d'ailleurs situés sur son territoire (par exemple ITER).

## Communication de la Région : analyse de son site internet

L'analyse du site internet de la Région souligne l'importance accordée par la Région à la formation et à l'innovation comme leviers de développement régional. Les questions de transport, particulièrement en train, soulignent les compétences des autorités régionales françaises en la matière et le défi que représente ce domaine de politique en terme de connectivité et d'inclusion dans les différents territoires de la Région. De même, la culture est mentionnée à plusieurs reprises. L'absence de référence au tourisme, contrairement aux Régions italiennes limitrophes, peut surprendre, mais s'explique sans doute par l'existence d'un site dédiée à l'attractivité touristique piloté par le Comité régional du tourisme. La fréquence du mot « Europe » - comme dans la majorité des autres Régions françaises et limitrophes étudiées - contraste avec un dynamisme plus modéré des programmes opérationnels INTERREG de la politique de cohésion de l'UE dans lesquels la Région est engagée. Il est aussi remarquable de constater que le site de la Région n'est disponible qu'en français, tout comme celui des deux autres Régions limitrophes présentées n'est disponible qu'en italien.

Figure 3. Analyse syntaxique du site internet de la Région



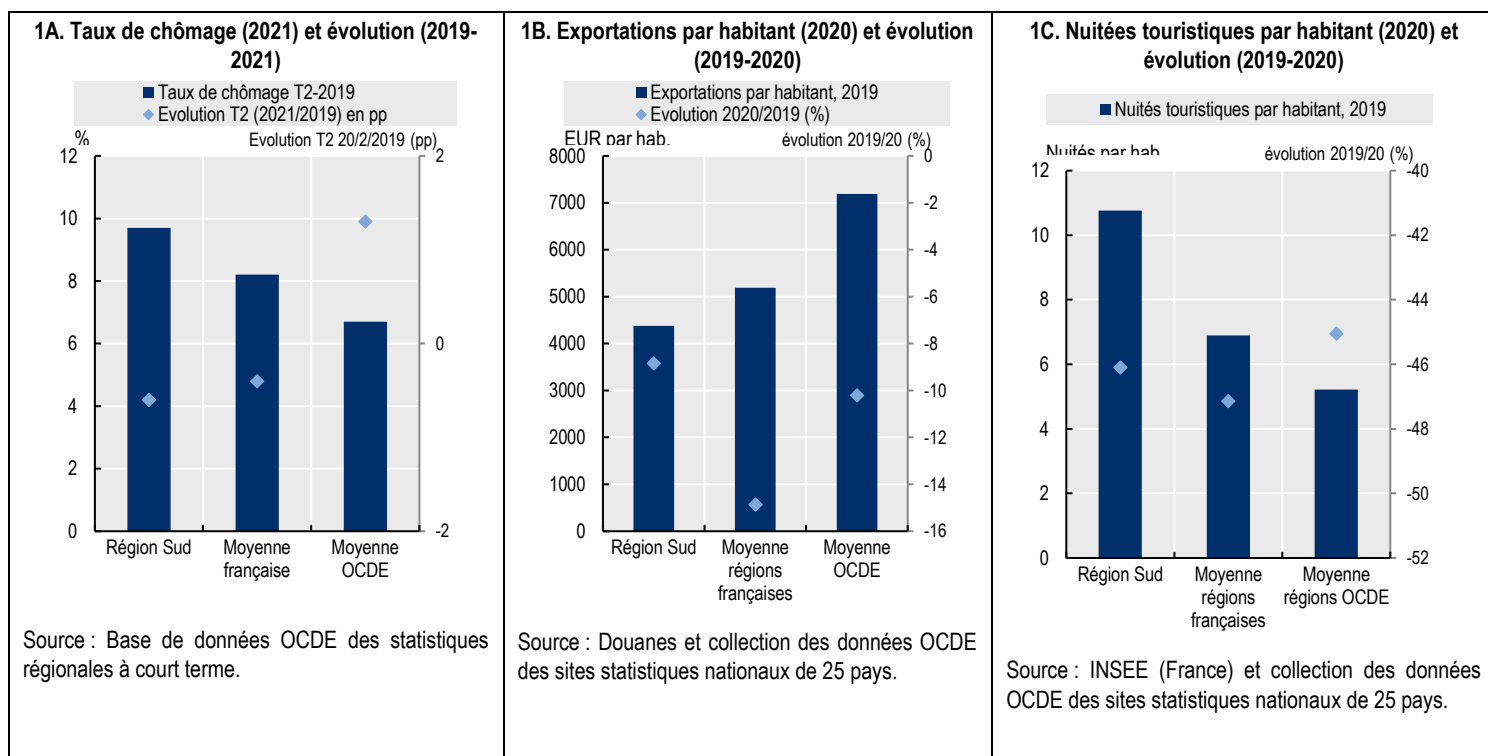
Source : OCDE (2022)

## De la crise à la relance dans le nouvel environnement global

Malgré la persistance d'un taux de chômage régional supérieur à la moyenne de l'OCDE au deuxième trimestre 2021, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur démontre d'une certaine résilience à la crise. En 2021, le taux de chômage régional diminue de 0,6 point de pourcentage alors même que celui-ci augmente en moyenne pour les régions de l'OCDE. La contribution des exportations au PIB régional en 2020 a diminué par rapport à 2019 (de 11 points de pourcentage), mais moins fortement que dans les autres régions françaises et de l'OCDE. Cette dynamique semble confirmée en 2021 avec une reprise des exportations de 2,4 points de pourcentage au premier trimestre 2021 (par rapport à 2020). La bonne résistance de l'activité d'export de la Région s'explique sans doute en partie par l'efficacité de plusieurs dispositifs de soutien, renforcés dans le contexte de la relance (voir plus bas). L'impact de la crise sur l'activité touristique a été majeur et se situe vers la moyenne des régions de l'OCDE avec une baisse des nuitées touristiques de 47% entre 2019 et 2020. Cependant, compte tenu du poids du secteur dans l'économie de la Région – 13% du PIB régional environ, et 2<sup>ème</sup> Région française en

nombre de nuitées touristiques par habitant – ce choc et le contexte incertain en termes de voyages et de groupements des personnes du fait des contraintes sanitaires, invitent à faire évoluer les modèles touristiques vers une fréquentation, notamment domestique, mieux distribuée selon les saisons et les territoires et plus respectueuse des enjeux climatiques et de biodiversité.

Figure 4. Évolution récente de trois indicateurs économiques en Région Sud



La Région a d'ailleurs mis en place diverses actions pour soutenir la relance à court et plus long terme. Le bon fonctionnement des dispositifs de soutien à l'export (Team France Export et Parcours Sud Export) peut expliquer la résilience de la Région dans ce domaine face à la crise. La Région soutient également la reprise industrielle dans le cadre de l'accord de relance État-Région, qui prévoit la mise en place d'un Fonds de participation et de reconquête industrielles, l'accélération des projets Territoires d'Industrie et un soutien en ingénierie, services et financier, aux projets de relocalisation. Le secteur du tourisme traverse en revanche une reprise plus complexe que les secteurs tournés vers l'export. Le secteur doit s'adapter à des évolutions qui risquent de s'inscrire dans la durée, comme par l'exemple l'évolution des préférences des visiteurs internationaux vers un tourisme de proximité (par ex. Chine, États-Unis), ou de nouvelles formes de tourisme (y compris en termes de localisation du télétravail) plus respectueuses de l'environnement. Cet enjeu était déjà présent dans le plan de croissance tourisme de la Région, et dans le cadre de plusieurs démarches de marketing territorial visant à promouvoir le déploiement d'une offre touristique plus durable. La Région travaille par exemple à une meilleure optimisation des flux touristiques dans le cadre d'un partenariat avec l'application Waze.

## Bonne gouvernance et politiques d'attractivité en Région Sud

**La bonne gouvernance des politiques d'attractivité et d'internationalisation est essentielle** afin d'assurer qu'elles contribuent à un développement régional inclusif, durable et résilient. L'OCDE a ainsi identifié différents défis de gouvernance pluri-niveaux qui émergent lors de la mise en place de politiques d'attractivité régionale.

Le Conseil régional a adopté une démarche visant à renforcer la coordination entre les acteurs de l'attractivité territoriale. La Région est également l'une des premières signataires de la charte Team France Invest, dont le

déploiement s'inscrit dans un cadre coordonné entre les différents niveaux de gouvernement et acteurs de l'attractivité (voir encadré 2). La *définition de l'échelle d'action pertinente* demeure cependant un enjeu souvent mentionné par les acteurs interrogés. Les collectivités locales défendent parfois l'intérêt d'une approche de proximité pour une meilleure appréhension des spécificités territoriales. Les politiques d'attractivité sont cependant souvent marquées par la concurrence entre les territoires et l'action de la Région doit pouvoir favoriser les synergies dans le cadre d'une vision d'ensemble et un meilleur équilibre urbain-rural. Des actions spécifiques peuvent soutenir cette logique « gagnant-gagnant » telle que la réunion des espaces urbains Avignon – Nîmes – Arles (selon le concept de « métropole diffuse ») autour du label French Tech Grande Provence qui permet par exemple à ces territoires de se positionner – malgré l'absence de métropoles - comme pôle « métropolitain » de poids. Selon cette même approche de métropole « élargie », l'agence Team Côte d'Azur œuvre, au-delà de la métropole de Nice, pour l'ensemble des territoires de proximité même s'ils dépendent d'entités administratives différentes.

## Encadré 2. La gouvernance de l'attractivité : Team France Invest Région Sud

La Région Sud est l'une des premières signataires de la charte Team France Invest (TFI). Cette chartre a pour objet de rassembler la Région et les autres collectivités territoriales, l'État (DIRECCTE) et ses opérateurs (Business France, Caisse des Dépôts, Bpifrance, Atout France), les agences régionales/locales de développement, la Chambre de commerce et d'industrie régionale, le Comité régional de tourisme, les Conseillers du Commerce Extérieur, et le Club des investisseurs Méditerranée du Futur, pour soutenir le développement d'une stratégie d'attractivité régionale partagée.

La TFI Région Sud est pilotée par la Région qui assure son articulation avec la stratégie régionale d'internationalisation. La TFI est organisée autour de deux comités, animés par l'Agence régionale risingSUD :

- *Le comité régional d'attractivité* : définit les orientations stratégiques liées à l'attractivité. Ce comité réunit une fois par an des représentants stratégiques (Présidents/Vice-présidents) des membres de la TFI.
- *Comité technique de l'attractivité* : est en charge de la mise en œuvre des orientations fixées, telles que : la prospection, le traitement et suivi des projets, le positionnement sur les événements, l'attraction de talents, l'identification d'opportunités, et le partage d'informations au sujet du foncier. Il réunit des représentants techniques des différents membres de la TFI.

Source : (Région Sud, n.d.)

La Région a développé plusieurs outils pour *répondre aux asymétries d'information* entre les acteurs, en particulier concernant le diagnostic de l'internationalisation et de l'attractivité et le suivi des stratégies mises en œuvre. Face à la forte demande en ressources foncières, la Région a par exemple mis en place – avec la CCI régionale, l'Établissement Public Foncier Régional, et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et du Logement (DREAL) – un outil (qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale d'attractivité déployée par la Team France Invest), « Sud Foncier ECO » visant à regrouper l'ensemble des données disponibles et permettant l'analyse du foncier économique régional. Une démarche de recensement de sites éligibles au dispositif « Sites clés en main » a également été engagé. La plateforme E-DRH vise à recenser et mettre en relation employeurs et demandeurs d'emploi. Des synergies entre ces différents dispositifs ont été identifiées (par exemple entre Sud Foncier ECO et E-DRH pour anticiper l'évolution de la demande de logements dans la région) et gagneraient à être exploitées de manière plus systématique. Concernant le suivi des stratégies mises en œuvre, la Région a procédé au suivi annuel des actions engagées dans le cadre du SRDE-II 2014-2020 et à son bilan évaluatif final. La Région a également engagé un processus de suivi et l'évaluation des projets mis en œuvre dans le cadre de son plan de croissance de l'économie touristique 2017-2022 (PILOTE), dans lequel ont également été programmées des actions de renforcement des capacités d'analyse de l'offre, de la fréquentation et de la consommation touristique. Ces éléments vont être éminemment utiles dans le contexte de crise que traverse le secteur.



## Recommandations

L'étude menée par l'OCDE - voir (OCDE, 2022) – permet de formuler les recommandations suivantes :

### Mieux travailler ensemble

- Renforcer la gouvernance pluri-niveaux et pluri-acteurs des projets visant l'attractivité et l'internationalisation du territoire, en alliant les différentes dimensions de l'attractivité et de l'internationalisation (internationalisation des entreprises, attractivités des talents, tourisme, etc.) et en mobilisant les acteurs opérationnels des différentes parties prenantes: collectivités territoriales concernées (territoire ciblé et Région), services et agences de l'État, entreprises implantées, centres universitaires et de recherche, associations citoyennes, etc. Une offre de dialogue régulier de la Région à ces différents interlocuteurs permettrait de faciliter l'adoption et le suivi d'objectifs communs en termes d'internationalisation et d'attractivité.
- Mieux valoriser les ressources nationales disponibles pour soutenir l'internationalisation et l'attractivité régionales, et en particulier la mission d'assistance des Douanes françaises, au-delà de leur rôle de contrôle et de production statistique.
- Soutenir l'apprentissage et l'usage des langues étrangères, et en particulier de l'anglais, dans les dispositifs visant à renforcer l'attractivité régionale (sites internet, campagne de marketing territorial, dispositifs d'accueil des talents étrangers).
- Inviter les acteurs de la Région à inclure systématiquement la dimension foncière dans leurs stratégies d'attractivité, et notamment en s'assurant que les résultats du *Schéma d'aménagement régional (SAR)* soutiennent le développement de stratégies d'attractivité (tourisme, exports, IDE, innovation, logement) à toute échelle territoriale en réalisant les arbitrages nécessaires entre objectifs de développement économique, d'inclusion et de développement durable.
- Renforcer les liens transfrontaliers avec les Régions limitrophes pour bénéficier des complémentarités à exploiter dans des stratégies communes d'attractivité et du partage d'expérience avec des territoires présentant des enjeux communs, dans le cadre de la mise en place d'un groupe de travail transfrontalier pour l'attractivité et l'internationalisation.

### S'appuyer sur un socle commun d'indicateurs de diagnostic pour sélectionner les priorités des politiques d'attractivité et suivre leur réalisation

- Nourrir la préparation du nouveau SRDEII d'un dialogue entre acteurs autour d'un socle partagé d'indicateurs d'attractivité sélectionnés dans les outils existants et la proposition de l'OCDE.
- Sélectionner les indicateurs de diagnostic de l'attractivité et de l'internationalisation proposés par l'OCDE pour compléter les indicateurs suivis par la Région Sud notamment dans le cadre de la plateforme DATASUD (une catégorie « Internationalisation et attractivité » pourrait par exemple y être ajoutée).
- Intégrer les indicateurs (y compris d'impact à moyen et long terme) qui permettront d'assurer le suivi et l'évaluation des politiques clés pour l'internationalisation et l'attractivité de La Région, et en particulier : gestion du foncier, soutien au développement d'une offre touristique plus respectueuse de l'environnement, renforcement de la logistique en lien avec les activités portuaires, etc.

## Bibliographie

Observatoire des politiques culturelles (2018), Etat des lieux sur les festivals dans la Région Sud, [5] *Observatoire des politiques culturelles*, <http://collectivites.observatoire-culture.net/etat-des-lieux-sur-les-festivals-dans-la-region-sud/>

OCDE (2021), "Indicateurs de l'internationalisation et de l'attractivité", *Base de données régionales* [3] de l'OCDE.

OECD (2021), *Les Régions dans la Mondialisation : Une approche originale de l'internationalisation des régions et son application au cas français*, <https://www.oecd.org/regional/Regions-et-Globalisation-FR.pdf>. [9]

OECD (2022), *Stratégies d'internationalisation pour soutenir l'attractivité et l'export des Régions françaises dans le nouvel environnement global*. [6]

Région Sud (2021), *La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur fait preuve de résilience*, [1] <https://www.risingsud.fr/wp-content/uploads/2021/04/BILAN-DES-IDE-2020.pdf>.

Région Sud (2017), *Schéma Régional de Développement Touristique (SRDT) 2017-2022*, [2] [https://www.maregionsud.fr/fileadmin/user\\_upload/Documents/SRDT\\_Livret\\_3.pdf](https://www.maregionsud.fr/fileadmin/user_upload/Documents/SRDT_Livret_3.pdf).

Région Sud (n.d.), *Région Sud*, <https://www.maregionsud.fr/> [7]



<https://www.oecd.org/regional/>

